

de 1 canon par 000 tonneaux, seront réglées le premier janvier de chaque année ; elles décroîtront à mesure que s'accroîtra le nombre des nations assurées entre elles.

Art. 2.—Les commandements en chef de l'armée seront conférés par l'élection à la majorité des voix de l'universalité des généraux de division et de brigade.

Le même mode de désignation aura pareillement lieu pour les commandants en chef de la flotte."

Et ailleurs il ajoute :

" Quelque nom qu'elle prenne, qu'elle se nomme sainte alliance des rois ou sainte alliance des peuples, restauration ou révolution, aristocratie ou démocratie, monarchie ou république, il faut en finir avec cette vieille politique qui consiste à mener battre des hommes les uns contre les autres et à les faire s'entre-tuer, sous prétexte de donner à ceux-ci plus de gloire, à ceux-là plus de liberté.

Cinq, dix, quinze, vingt Etats qui auraient formé une assurance commune et mutuelle contre le risque de guerre territoriale et maritime, pouvant entretenir, à peu de frais pour chacun d'eux, une armée de terre et une armée de mer défensives, incontestablement supérieures à l'armée de terre et à l'armée de mer offensives dont ils auraient considéré l'agression comme un risque possible et probable, il découle de soi-même que la puissance isolée ou collective qui s'imposerait une si lourde dépense, pour n'aboutir qu'à la constitution d'une force manifestement inégale, ne tarderait pas à proposer de désarmer et à faire elle-même partie de l'assurance contractée contre le risque de guerre territoriale et maritime."

Les articles dans lesquels l'illustre publiciste développe avec le talent qu'on lui connaît, cette théorie plus captieuse qu'on ne pourrait le croire au premier abord, pèchent, selon nous, par la base. D'autres, avant nous, l'ont fait observer à M. de Girardin, si notre mémoire nous sert bien. Il fait ici, de certains moyens excellents en eux-mêmes, de certaines situations transitoires, le but, l'état permanent et à venir des nations dont l'intérêt le préoccupe. Les principes contraires sont appelés à se combattre, à se dompter ou à se détruire ; c'est dans le domaine de l'abstraction que doit nécessairement se réfugier l'esprit de l'observateur pour bien apprécier ces questions.

Nous ne voyons point du tout que la mise en pratique de la théorie de M. Emile de Girardin ressemble à la pacification universelle ; qu'elle la prépare, nous en sommes persuadés ; mais que la coalition d'un certain nombre d'Etats plus ou moins forts sous la bannière d'une assurance commune, assure par elle-même le maintien de la paix universelle, nous hésitons à le croire ; on voit en ce moment que la Russie seule résiste à trois puissances, il faut que la lutte des deux principes qui se partagent la société moderne, lutte qui se simplifie tous les jours davantage tout en prenant de plus grandes proportions, amène tôt ou tard le triomphe de l'un sur l'autre. Que font en ce moment la France, la Turquie et l'Angleterre ? Si l'Espagne, l'Autriche, le Danemark et la Suède se joignent à ces trois puissances, cette coalition ne sera-t-elle pas un peu l'application de la théorie de M. de Girardin ? Croit-on que si la Russie pouvait gagner Naples, la Prusse et les Etats-Unis, elle ne serait pas en mesure de faire tête à l'orage, qu'elle déposerait les armées ? Les coalitions des nations sont-elles plus à l'abri des défections que celles des individus ?

Il dit en parlant de la Russie :